

**Agenda 21 Local de Donzenac**  
**Compte-rendu du Comité de Pilotage n° 5**  
**16 décembre 2014, à 20h00**

Présents :

- Mme Janine Babi, habitante,
- M. Louis Bésanger, habitant,
- M. Briolant, habitant,
- M. A. Christien, habitant,
- M. A. Fronty, habitant,
- M. M. Péjoine, habitant,
- M. M. Perrier, habitant,
- M. A. Picon, habitant,
- M. J-F. Delort, Directeur de l'ALSH de Donzenac,
- Mme M. Lacombe, Directrice de l'EHPAD « L'Abri du Temps »,
- Mme V. Rufino, Directrice de l'Ecole de Donzenac,
- M. G. Bugeat, membre de l'association « Pour la Protection des Saulières »,
- M. M. Chantalat, Président du club des aînés « Le Cantou »,
- M. J-J. Raoux, Président de l'association « Pour la Protection des Saulières »,
- M. Y. Laporte, Maire de Donzenac,
- Mme M-T. Clavel, 4<sup>ème</sup> Adjoint,
- M. J. Fantou, 5<sup>ème</sup> Adjoint,
- Mme Y. Valadas, Conseillère Municipale,
- Mme D. Momot, Conseillère Municipale,
- Mme A. Conjat, Conseillère Municipale,
- M. T. Laroze, Conseiller Municipal,
- M. D. Canou, Conseiller Municipal,
- Mme V. Fournet, Secrétaire Générale de la commune.

M. Laporte accueille les participants.

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

- Compte-rendu du comité des enfants
- Compte-rendu du comité des aînés
- Réflexion sur la transversalité : finalisation du plan d'actions avec l'intégration des 5 éléments de la démarche

**GROUPE DE TRAVAIL TRANSVERSAL**

M. Delort présente le plan d'actions élaboré par le centre de loisirs (voir document ci-joint).

M. Perrier indique qu'il est possible de visiter la station d'Aguedour, la station de reminéralisation de « La Rochette » et qu'il existe un film sur l'installation du réseau d'eau potable.

M. Picon propose de réhabiliter l'eau du Robinet.

M. Delort et M. le Maire précisent que les enfants du centre de loisirs et du restaurant scolaire consomment déjà l'eau du robinet. L'eau minérale n'est utilisée qu'en sorties.

Mme Lacombe présente le plan d'actions élaboré par l'EHPAD (voir document ci-joint). Elle termine en sollicitant la Directrice de l'Ecole afin de mettre en place un partenariat entre les aînés et les élèves.

Mme Rufino accepte avec enthousiasme la proposition et présente le plan d'actions élaboré par l'école (voir document ci-joint).

Dans la continuité du projet de participation de l'école au concours « j'aime mon patrimoine », M. Briolant propose d'étudier la possibilité de l'inscrire également aux « cubes d'or » de l'architecture. L'école et la municipalité vont réfléchir à cette proposition.

M. Briolant indique également que, selon lui, le projet d'aménagement du sud de la commune manque de cohérence.

M. le Maire informe M. Briolant que la commune est couverte par un plan local d'urbanisme (PLU), dont les orientations générales d'aménagement et de développement durables sont retranscrites dans un règlement, appliqué sur l'ensemble du territoire communal à l'aide d'un zonage, garantissant la cohérence architecturale et l'unité paysagère des espaces. Le secteur sud de la commune a d'ailleurs fait l'objet d'une étude particulière au moment de l'élaboration du PLU. En outre, il précise que le projet a été confié à l'Agence Technique Départementale Corrèze Ingénierie et qu'il s'agit du dossier majeur du mandat 2014/2020. Ce projet a donc été conçu de manière concertée, coordonnée et planifiée.

Mme Fourtet présente les actions qui ont été dégagées des travaux du comité de pilotage.

M. Picon propose d'intégrer le sentier des Saulières au PDIPR.

Messieurs Bugeat et Raoux réaffirment la nécessité de protéger et de se réappropriier la forêt des Saulières.

M. Laroze indique qu'il est nécessaire d'intégrer des chemins d'exploitation aux Saulières pour entretenir les bois et lutter contre les incendies.

M. Perrier lance un appel à la remobilisation dans le cadre du défi « Familles à énergie positive ».

M. Laroze indique que cela fait 10 ans que les agriculteurs sont sensibilisés et pratiquent une agriculture raisonnée axée sur l'environnement, la santé et le bien-être animal. Des conférences sont d'ores et déjà organisées par divers organismes. Il propose d'ouvrir les portes de son exploitation afin que chacun puisse apprécier les méthodes de travail d'un exploitant agricole donzenacois.

Pour finir, M. le Maire présente l'esquisse du projet de hameau intergénérationnel.

### **Prochaine réunion du comité de pilotage : Mercredi 07/01/2015**

Préalablement à cette réunion, seront transmis aux participants :

- ✚ Le compte-rendu des réunions du 16/12/2014
- ✚ Un projet de finalisation du plan d'actions avec définition des axes et des échéances